

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



TRAV2300 Facteurs contextuels du travail

[15h] 4 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Evelyne Léonard
Langue d'enseignement : français
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Faire connaître aux étudiants les contextes des différents pays de l'Union européenne leur donnant les informations de base pour se lancer dans des études comparatives des problèmes du travail.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Par des lectures encadrées, l'étudiant est amené à travailler sur les trois sphères suivantes :

- géographie économique et sociale comparée des pays de l'Union Européenne,
- systèmes politiques comparés des pays de l'Union Européenne,
- technologie, organisation du travail, ergonomie.

Résumé : Contenu et Méthodes

Objectifs : le séminaire vise à familiariser les étudiants aux caractéristiques majeures de l'environnement du monde du travail des pays européens qui participent au programme du Master européen en Sciences du Travail. Il s'agit ainsi d'acquérir une première connaissance sur le contexte économique, politique et institutionnel et de relations industrielles de ces pays (Allemagne, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Portugal). Le séminaire vise également, au moyen de lectures et discussions en séances, à mener une réflexion sur la problématique du temps de travail dans ces pays. À l'issue du cours, les étudiants doivent pouvoir comprendre comment cette problématique se présente dans le pays sur lequel ils travaillent en groupe.

Contenu : Pour traiter des " facteurs contextuels du travail ", il faut s'intéresser aux contextes dans lesquels le travail s'inscrit, mais aussi au travail lui-même. Pour pouvoir l'aborder de façon concrète, le séminaire sera basé sur l'étude d'une problématique particulière, telle que, par exemple, le temps de travail ou l'égalité des chances. Dans le cadre d'un scénario de projet de recherche, nous chercherons à savoir s'il y a ou non convergence du temps de travail dans différents pays de l'Union européenne, et pourquoi. Il s'agira ainsi d'identifier les normes en vigueur dans ces pays, les débats en cours, les négociations éventuelles sur cette question, ainsi que les contextes (économique, politique et institutionnel, et de relations professionnelles) dans lesquels cette problématique s'inscrit.

Méthode : le séminaire demande une participation active des étudiants dans le cadre de recherche d'informations et de préparations entre les séances et, en séance, de discussions de groupes.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Sur base des informations collectées en groupe et discutées en séances, les étudiants rédigeront, par groupe, un travail de synthèse d'une quinzaine de pages. L'évaluation portera sur : 1/ la participation aux séances du séminaire; 2/ le travail écrit réalisé en groupe et la discussion de ce travail au cours de la session d'examen.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

TRAV2M1	Master en sciences du travail	(3 crédits)	
TRAV2M1/EU	Master en sciences du travail (option européenne)	(4 crédits)	Obligatoire